

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 1 (1913)

Heft: 3

Artikel: Dixième congrès international des femmes : oeuvres et institutions féminines : droits des femmes

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248565>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nous sommes bornés à organiser à l'avance nos séances de janvier: conférence à la campagne, meeting en faveur de la loi sur les « prud'femmes ». Cependant, nous avons pu réunir, le 18 décembre, de concert avec l'Union des Femmes, un public relativement nombreux et très attentif, pour entendre M. Broda, directeur de la revue *Les Documents du Progrès*, parler des *Professions féminines de l'avenir*. L'orateur nous a conduits en Amérique, en Australie, en Finlande, pays qui, par leur évolution féministe déjà accomplie, nous présentent un tableau de ce que seront à l'avenir les professions accessibles aux femmes, et il a déclaré très nettement que si, dans ces pays, la femme n'était pas toujours maintenue dans un état d'infériorité économique, elle le devait à l'influence de la coéducation et du suffrage féminin. — Le « thé suffragiste » du 6 janvier a été consacré à la lecture et à la discussion de quelques pages de Hilly sur le droit de vote des femmes. E. Gd.

Union des Femmes. — Deux réceptions ont eu lieu au cours du mois de décembre: l'une en l'honneur de Mme Dora Melegari, la seconde, organisée par le Comité du Suffrage et par l'Union, en l'honneur de Mme Séverine. Mme Melegari a été charmée de l'accueil dont elle a été l'objet. L'élève de Jules Vallès, Mme Séverine, a répondu aimablement, en des formules simples et charmantes, aux questions qui lui ont été posées, et ces réponses n'ont pas été, pour ceux qui les entendaient, dépourvues d'intérêt. Celles d'entre nous qui ont eu le plaisir d'échanger quelques idées avec ces deux femmes célèbres, auront certainement appris quelque chose.

Dans une conférence fort bien donnée, Mme Gautier a transporté son auditoire dans la Grèce et dans des îles de l'Archipel. De belles projections illustraient ce voyage. Les auditeurs ont apprécié comme elle le méritait la causerie de Mme Gautier. T. P.

Section genevoise de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses. — Le 15 décembre a eu lieu la séance annuelle de distribution de récompenses aux domestiques ayant servi 5, 10, 20 ans, et plus, dans la même famille. 18 diplômes, 8 brochures et 3 montres ont été distribués. Après une allocution de la présidente, les élèves du « Rucher » ont exécuté des chants et servi du thé; puis Mlle Wanner a parlé de la Société de secours mutuels en cas de maladie fondée par la Section genevoise, et a obtenu quelques nouvelles adhésions. C. L.

Ligue de Femmes suisses contre l'alcoolisme. — Le mois de décembre ramène chaque année la distribution du calendrier à effeuiller, patriotique et antialcoolique, édité par la Ligue. Dans toutes les classes primaires du canton, ce calendrier est remis, par les soins des Commissions de quartier, aux régents et aux régentes. Beaucoup d'entre eux font lire à haute voix par les élèves les maximes antialcooliques ou morales du feuillet du jour et y ajoutent quelques développements et réflexions: c'est une petite pierre apportée à l'édifice, à la création d'une mentalité nouvelle sur la question de l'alcool.

Par esprit de solidarité pour la lutte antialcoolique menée si courageusement en Valais, par le chanoine Gross, dans des conditions assez difficiles, la Ligue a organisé un thé avec musique à l'Union des Femmes. Grâce au concours de beaucoup de bonnes volontés et des voix charmantes de Mmes Rochette et Andina, la réussite a été complète et nous avons pu envoyer 310 fr. au chanoine Gross. B. R.

Vevey. — *Union des Femmes.* — Cette société vient d'organiser des cours gratuits de cuisine à l'auto-cuiseur. Mme Lüthy et Mlle Rieder avaient bien voulu se charger de l'enseignement théorique et pratique, et ces cours, au nombre de trois, furent suivis par une soixantaine de personnes, hommes et femmes.

Ils visaient soit les ouvrières, soit les femmes appelées à travailler hors de chez elles ou à la campagne, et avaient pour but de leur enseigner à utiliser le seul moment disponible (l'heure avant le départ pour la fabrique!) pour la préparation d'un repas sain, réconfortant, et dont le prix de revient varie de 15 à 25 cent. par personne.

En vulgarisant ainsi l'emploi de l'auto-cuiseur et en opposant au renchérissement croissant de la vie une série de menus appétissants autant qu'acceptables comme prix, l'Union des Femmes a fait là, par l'entremise dévouée de ses excellentes « propagandistes », une besogne utile et fort intéressante. O. F.

Société d'Utilité publique des Femmes suisses. — Un nouveau

journal, mensuel, organe de cette Société, paraîtra, dès le 20 janvier, sous ce titre: *Zentralblatt des Schweiz. Gemeinnützigen Frauenvereins*. Son prix modique (1 fr. pour les membres, 2 fr. pour les non-membres) le met à la portée de chacun. Les présidentes des Sections donneront à cet égard tous les renseignements qu'on voudra leur demander. C. L.

DIXIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL DES FEMMES

*Œuvres et institutions féminines.
Droits des femmes.*

Voici le programme de ce Congrès, organisé par le Conseil national des Femmes Françaises (Secrétariat: 1, avenue Malakoff, Paris), et qui aura lieu à Paris, du 2 au 7 juin 1913:

Première Section. — Assistance et Hygiène. — 1° Rôle de la femme dans les œuvres de bienfaisance depuis dix ans; 2° Amélioration du logement ouvrier; 3° Organisation de lavoirs gratuits pour la classe ouvrière. — Hygiène: 1° La femme dans la lutte antialcoolique; 2° Son rôle dans la lutte contre la tuberculose.

Deuxième Section: Education. — 1° Le but de l'éducation étant la formation du caractère, comment le système d'éducation de votre pays répond-il aux exigences et tendances de la vie moderne? 2° Comment lutter contre la démoralisation de la jeunesse par le journal, l'image, le théâtre, les spectacles, etc.; 3° La fréquentation scolaire. Les classes de garde. Terrains de jeu.

Troisième Section: Législation. — 1° Puissance paternelle (Droits de la mère); 2° Capacité civile de la femme mariée; 3° Suppression de toute mesure d'exception à l'égard de la femme en matière de mœurs.

Quatrième Section: Travail. — 1° Protection du travail; 2° Relèvement du salaire.

Cinquième Section: Suffrage. — 1° De la nécessité pour les femmes de détenir une part de souveraineté nationale au triple point de vue juridique, économique et moral; 2° De l'influence du vote des femmes sur les questions d'hygiène, de moralité, d'éducation, etc., et des résultats obtenus par elles dans les pays où la femme est investie du droit de vote.

Sixième Section: Sciences, Arts, Lettres. — Les femmes à l'Université.

Septième Section: Paix. — Les femmes et la Paix.

Spécialité de Chocolats des premières Marques

THÉ DE CHINE ET DE CEYLAN

Mlle C. WANGLER

15, Place du Molard

A côté de la Station des Tramways.

MAISON C. DE L'HARPE

LINGERIE très soignée

MOUCHOIRS en tous genres

COUVERTURES

de laine blanche et de couleurs

Fusterie, 12, GENÈVE — TÉLÉPHONE 21-25

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE D'ALFRED-VINCENT, 10